

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'INAO, autorité compétente reconnue par la Commission européenne pour la mise en œuvre de la réglementation européenne relative à la production biologique, est en charge de la gestion des demandes de dérogations individuelles permises par ce cadre réglementaire.

**Demande de dérogation
" Achat d'aliments non biologiques
en cas de perte de production d'aliments pour animaux ou de restrictions imposées "**
Article 3.3 du règlement (UE) 2020/2146

*Nous vous invitons à privilégier une demande de dérogation en ligne sur le site
<https://sve.derogationbio.inao.gouv.fr/#/>
Simple à utiliser, ce service vous permet de saisir votre demande
(qui sera ainsi automatiquement transmise à l'INAO) et de suivre son état d'avancement.*

***En cas d'utilisation du présent formulaire, vous devrez alors l'envoyer par courrier postal à l'INAO
(voir précisions en page 5)***

Critères à remplir pour répondre aux conditions de dérogation conformément au règlement délégué (UE) 2020/2146, et notamment à son article 3, paragraphe 3 :

La perte de production d'aliments pour animaux ou les restrictions imposées sont liées à une catastrophe résultant d'un phénomène climatique défavorable (sécheresse, inondations graves ...) ou d'un autre événement catastrophique.

La durée de la dérogation sera définie par l'INAO.

ATTENTION

La demande de dérogation doit être réceptionnée par l'INAO **avant tout achat** d'aliments non biologiques.

La dérogation n'est considérée comme accordée **qu'après réception de la décision favorable de l'INAO.**

**Demande de dérogation
" Achat d'aliments non biologiques
en cas de perte de production d'aliments pour animaux ou de restrictions imposées "
Article 3.3 du règlement (UE) 2020/2146**

IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR :

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Numéro Bio (voir portail de notification Agence Bio) :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal et commune :

N° Téléphone :

E-mail :

1. Situation de l'exploitation à la date de la demande – Description des surfaces :

SAU totale (ha)	
- Dont SFP (surface fourragère principale)	
- Dont céréales et/ou protéagineux destinés à l'alimentation des animaux de l'exploitation	

2. Situation de l'exploitation à la date de la demande – Chargement : UGB / ha

3. Motif de la perte ou des restrictions de production d'aliments pour animaux :

- Phénomène climatique défavorable
- Autre événement catastrophique

Précisez :

4. Évaluation des pertes ou restrictions par rapport aux années précédentes :

--

5. Recherches effectuées en aliments biologiques et C2 (seconde année de conversion) :

Précisez les noms et numéros de téléphone ou courriels des associations, fournisseurs, personnes contactées (exemple : organismes de développement agricole locaux).

--

6. Production d'aliments pour animaux de l'exploitation, achats biologiques et état des stocks à la date de la demande :

Nature de l'aliment produit sur l'exploitation ou acheté en Bio	Quantités produites (en tonnes de MS)	Quantités achetées (en tonnes de MS)	Etat des stocks (en tonnes de MS)

7. Prévisions d'achat :

Type de troupeau <i>Bovins viande/lait, ovins viande ...</i>	Nombre d'animaux	Dont adultes	Nature de l'aliment	Quantité prévue en tonnes de MS	Qualité de l'aliment <i>Bio, C2, C1, conventionnel</i>

8. Période envisagée de distribution des aliments non biologiques (dates en JJ/MM/AAAA) :

Date de distribution début : Date de distribution fin :

9. Part prévisionnelle d'aliments non biologiques dans les rations pendant la période de dérogation :

		Rations journalières types et animaux concernés
Part d'aliments NON BIOLOGIQUES dans la ration des <u>animaux productifs</u> <i>Animaux productifs : animaux dont les produits (lait, viande) sont vendus en bio dans la période de dérogation</i>%	
Part d'aliments NON BIOLOGIQUES dans la ration des <u>animaux non productifs</u>%	

Veuillez **compléter le tableau joint en annexe** afin de décrire les rations journalières de vos animaux selon les stades physiologiques et les périodes de l'année. En cas de distribution "à volonté", merci d'indiquer une estimation des volumes (exemple : 200 kg MS pour 30 génisses).

JUSTIFICATIF(S) À JOINDRE À LA DEMANDE :

Document(s) prouvant que la perte d'aliments est liée à un phénomène climatique défavorable ou à un autre événement catastrophique.

Ce formulaire dûment complété doit être transmis par courrier postal à la délégation territoriale compétente de l'INAO qui pourra solliciter l'avis de votre organisme certificateur.



Département où se situe le siège de votre exploitation	Adresse de la délégation territoriale compétente
14, 22, 27, 29, 35, 50, 56, 61, 76, 971, 972, 973	INAO - Délégation territoriale Ouest 6 rue Fresnel – 14000 CAEN
18, 28, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 53, 72, 85	INAO - Délégation territoriale Val de Loire 16 rue du Clon – 49000 ANGERS
16, 17, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86	INAO - Délégation territoriale Aquitaine-Poitou-Charentes Site de Pau – Maison de l'Agriculture – 124 boulevard Tourasse – 64078 PAU Cedex
03, 15, 19, 23, 43, 63, 87	INAO - Délégation territoriale Auvergne Limousin Village d'entreprises – 14 avenue du Garric – 15000 AURILLAC
02, 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 59, 60, 62, 67, 68, 75, 77, 78, 80, 88, 91, 92, 93, 94, 95	INAO - Délégation territoriale Nord-Est Site d'Epernay – 43 rue ter des Forges – 51200 EPERNAY
01, 21, 25, 39, 42, 58, 69, 70, 71, 73, 74, 89, 90	INAO - Délégation territoriale Centre-Est 37 boulevard Henri Dunant – CS 80140 – 71040 MACON Cedex
2A, 2B, 04, 05, 06, 13, 07, 26, 38, 83, 84	INAO - Délégation territoriale Sud-Est Forum Courtine – ZA Courtine 610 avenue du Grand Gigognan – BP 60912 – 84090 AVIGNON CEDEX 9
09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82, 974, 976	INAO - Délégation territoriale Occitanie 697 avenue Etienne Méhul – CA Croix-d'Argent – 34070 MONTPELLIER



Le formulaire vous sera retourné s'il est incomplet (remplissez-le intégralement).

Nom de votre organisme certificateur :

Date de la demande :

Signature de l'opérateur qui certifie l'exactitude des informations fournies :

*
* *

Cadre réservé à l'INAO :

Date de réception de la demande :

Date de réception de la demande complète :

- ANNEXE -

TABLEAU DE RATIONS (pour tout le troupeau sur une année)

Type animal 1 : **Nombre de têtes :**

Période de l'année	Nombre de jours	Type d'aliment	kg MS / jour

Type animal 2 : **Nombre de têtes :**

Période de l'année	Nombre de jours	Type d'aliment	kg MS / jour

Type animal 3 : **Nombre de têtes :**

Période de l'année	Nombre de jours	Type d'aliment	kg MS / jour